

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** L'ABC du diabète dans la vie réelle : Tournée clinique avec un expert

**No d'activité :** 73245

**Date :** mercredi le 25 mars 2020

**Lieu :** Sani Sport

**Coordonnées :** 7777, boul. Marie-Victorin, Brossard

## Objectifs

L'ABC du diabète dans la vie réelle : Tournée clinique avec un expert

À la fin de cette formation les participants pourront:

- Reconnaître et prendre en charge les facteurs de risque des patients atteints de diabète de type 2.
- Choisir des options thérapeutiques personnalisées afin d'optimiser l'équilibre glycémique et la protection cardiovasculaire et rénale des patients atteints de diabète de type 2.
- Établir, en collaboration avec leurs pairs, des plans de traitement complets visant à améliorer les résultats des patients.

**Président de séance :** Dre Lise Chalut

## Horaire

2020-03-25	07:00	07:30	Accueil/Clôture	Arrivée, inscription et déjeuner	
2020-03-25	07:30	08:30	Conférence	L'ABC du diabète dans la vie réelle : Tournée clinique avec un expert (CEM)	Dr David Laflamme, cardiologue
2020-03-25	08:30	08:40	Accueil/Clôture	remerciements, évaluation et départ	

Veuillez confirmer votre présence auprès de Mme Annie Rousseau au 450-531-3365 ou à [rousseau\\_annie@lilly.com](mailto:rousseau_annie@lilly.com)

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Eli Lilly Canada et Boehringer-Ingelheim.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.